

**SÉANCE ORDINAIRE DU 20 OCTOBRE 2020
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Province de Québec,

Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets,

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets tenue à la salle 1 du Centre administratif de Dolbeau-Mistassini sis au 1950, boulevard du Sacré-Cœur, à Dolbeau-Mistassini, ce 20^e jour d'octobre 2020, à 18 h 30, et à laquelle sont présents :

MEMBRES PARENTS

M. Marc Tremblay, président;
M. Jimmy Meunier, vice-président;
M^{me} Janot Pagé Kroft;
M^{me} Chantale Nadeau;
M^{me} Mireille Tremblay;

MEMBRES DU PERSONNEL

M. Jean-Michel Cossette;
M^{me} Flavie Tremblay;
M^{me} Mélanie Jobin;
M. Carl Bouchard;
M^{me} Audrey Piquette;
M^{me} Chantale Simard;

MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

M. Guy Larouche;
M. André Desmarquis;
M^{me} Maryse Perron Chartier;
M^{me} Zoé Paradis;

PRÉSENCE PAR VISIOCONFÉRENCE (SKYPE) :

M^{me} Manon Gobeil;

assistés de M. Sylvain Ouellet, directeur général, et de M^e Annie Tremblay, secrétaire générale.

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Les administrateurs ayant tous reçu l'avis de convocation envoyé par courriel le 15 octobre 2020, et le quorum étant constaté, la réunion est déclarée ouverte.

2. Mot de bienvenue

M. Sylvain Ouellet, directeur général, souhaite la bienvenue à tous les membres.

3. Tour de table – Présentation des membres du CA

Les membres du conseil d'administration se présentent à tour de rôle.

4. Prestation du serment des administrateurs

En conformité avec l'article 143.3 de la Loi sur l'instruction publique, M^e Annie Tremblay, secrétaire générale, a été désignée par le directeur général pour procéder à l'assermentation des membres du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets.

Tous les administrateurs ont prêté serment de remplir les devoirs de leur charge au meilleur de leur jugement et de leur capacité.

SERMENT DES ADMINISTRATEURS

Je, Marc Tremblay, domicilié au 1034, rue Lalancette, à Roberval, affirme solennellement que je remplirai les devoirs de ma charge conformément à la loi, au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Et j'ai signé : _____

Assermenté solennellement devant moi, le 20 octobre 2020.

M^e Annie Tremblay, secrétaire générale

Je, Jimmy Meunier, domicilié au 682, rue Principale, à Saint-Prime, affirme solennellement que je remplirai les devoirs de ma charge conformément à la loi, au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Et j'ai signé : _____

Assermenté solennellement devant moi, le 20 octobre 2020.

M^e Annie Tremblay, secrétaire générale

Je, Janot Pagé Kroft, domiciliée au 3268, rue de Saint-Méthode, à Saint-Félicien, affirme solennellement que je remplirai les devoirs de ma charge conformément à la loi, au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Et j'ai signé : _____

Assermentée solennellement devant moi, le 20 octobre 2020.

M^e Annie Tremblay, secrétaire générale

Je, Chantale Nadeau, domiciliée au 1977, rue des Mélèzes, à Dolbeau-Mistassini, affirme solennellement que je remplirai les devoirs de ma charge conformément à la loi, au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Et j'ai signé : _____

Assermentée solennellement devant moi, le 20 octobre 2020.

M^e Annie Tremblay, secrétaire générale

Je, Mireille Tremblay, domiciliée au 72, rue de la Plaine, à Chambord, affirme solennellement que je remplirai les devoirs de ma charge conformément à la loi, au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Et j'ai signé : _____

Assermentée solennellement devant moi, le 20 octobre 2020.

M^e Annie Tremblay, secrétaire générale

Je, Jean-Michel Cossette, domicilié au 60 A, avenue Delisle, à Dolbeau-Mistassini, affirme solennellement que je remplirai les devoirs de ma charge conformément à la loi, au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Et j'ai signé : _____

Assermenté solennellement devant moi, le 20 octobre 2020.

M^e Annie Tremblay, secrétaire générale

Je, Flavie Tremblay, domiciliée au 100, rue Cartier, à Dolbeau-Mistassini, affirme solennellement que je remplirai les devoirs de ma charge conformément à la loi, au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Et j'ai signé : _____

Assermentée solennellement devant moi, le 20 octobre 2020.

M^e Annie Tremblay, secrétaire générale

Je, Mélanie Jobin, domiciliée au 1755, chemin de la Pointe, à Saint-Félicien, affirme solennellement que je remplirai les devoirs de ma charge conformément à la loi, au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Et j'ai signé : _____

Assermentée solennellement devant moi, le 20 octobre 2020.

M^e Annie Tremblay, secrétaire générale

Je, Carl Bouchard, domicilié au 1194, rue des Tilleuls, à Saint-Félicien, affirme solennellement que je remplirai les devoirs de ma charge conformément à la loi, au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Et j'ai signé : _____

Assermenté solennellement devant moi, le 20 octobre 2020.

M^e Annie Tremblay, secrétaire générale

Je, Audrey Piquette, domiciliée au 980, rue Deschêrne, à Normandin, affirme solennellement que je remplirai les devoirs de ma charge conformément à la loi, au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Et j'ai signé : _____

Assermentée solennellement devant moi, le 20 octobre 2020.

M^e Annie Tremblay, secrétaire générale

Je, Chantale Simard, domiciliée au 65, avenue Lizotte, à Roberval, affirme solennellement que je remplirai les devoirs de ma charge conformément à la loi, au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Et j'ai signé : _____

Assermentée solennellement devant moi, le 20 octobre 2020.

M^e Annie Tremblay, secrétaire générale

Je, Guy Larouche, domicilié au 1036, rue Paradis, à Roberval, affirme solennellement que je remplirai les devoirs de ma charge conformément à la loi, au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Et j'ai signé : _____

Assermenté solennellement devant moi, le 20 octobre 2020.

M^e Annie Tremblay, secrétaire générale

Je, André Desmarquis, domicilié au 500, rue Chopin, à Dolbeau-Mistassini, affirme solennellement que je remplirai les devoirs de ma charge conformément à la loi, au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Et j'ai signé : _____

Assermenté solennellement devant moi, le 20 octobre 2020.

M^e Annie Tremblay, secrétaire générale

Je, Manon Gobeil, domiciliée au 252, rue Moreau, à Roberval, affirme solennellement que je remplirai les devoirs de ma charge conformément à la loi, au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Et j'ai signé : _____

Assermentée solennellement devant moi, le 20 octobre 2020.

M^e Annie Tremblay, secrétaire générale

Je, Maryse Perron Chartier, domiciliée au 1072, rue Sainte-Jeanne-d'Arc, à Saint-Félicien, affirme solennellement que je remplirai les devoirs de ma charge conformément à la loi, au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Et j'ai signé : _____

Assermentée solennellement devant moi, le 20 octobre 2020.

M^e Annie Tremblay, secrétaire générale

Je, Zoé Paradis, domiciliée au 134, chemin Dédé Fortin, à Saint-Thomas-Didyme, affirme solennellement que je remplirai les devoirs de ma charge conformément à la loi, au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Et j'ai signé : _____

Assermentée solennellement devant moi, le 20 octobre 2020.

M^e Annie Tremblay, secrétaire générale

5. Signature de la déclaration d'intérêt et de l'entente de confidentialité

M^e Annie Tremblay, secrétaire générale, informe les membres du conseil d'administration qu'en vertu de l'article 175.4 de la *Loi sur l'instruction publique*, tout membre du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets qui a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit son intérêt personnel et celui du centre de services scolaire doit, sous peine de déchéance de sa charge, le dénoncer par écrit au directeur général du centre de services scolaire, s'abstenir de voter sur toute question concernant cette entreprise et éviter d'influencer la décision s'y rapportant. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatif à cette question. M^{me} Tremblay demande également aux membres de lire et de signer l'entente de confidentialité qui leur a été remise.

6. Nomination

6.1 Présidence du CA

ATTENDU qu'une seule candidature a été déposée pour le poste de présidence du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets, soit celle de M. Marc Tremblay;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M. Jean-Michel Cossette et RÉSOLU unanimement :

QUE M. Marc Tremblay soit nommé président du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets.

ADOPTÉ

6.2 Vice-présidence du CA

ATTENDU qu'une seule candidature a été déposée pour le poste de vice-présidence du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets, soit celle de M. Jimmy Meunier;

En conséquence,

CA-0002-10-20

il est PROPOSÉ par M^{me} Janot Pagé Kroft et RÉSOLU unanimement :

QUE M. Jimmy Meunier soit nommé vice-président du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets.

ADOPTÉ

7. Adoption de la durée du mandat des membres du conseil d'administration

ATTENDU que les membres du conseil d'administration sont désignés pour un mandat de trois (3) ans;

ATTENDU l'article 25 de l'annexe I du projet de loi n° 40 – Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires;

ATTENDU que cet article prévoit que les membres doivent déterminer qui, parmi eux, auront un mandat de deux (2) ans;

En conséquence,

CA-0003-10-20

il est PROPOSÉ par M. Marc Tremblay et RÉSOLU unanimement :

D'OCTROYER un mandat de trois (3) ans aux personnes suivantes :

Membres parents	Membres du personnel	Membres de la communauté
M. Marc Tremblay	M ^{me} Mélanie Jobin	M. André Desmarquis
M ^{me} Janot Pagé Kroft	M. Jean-Michel Cossette	M ^{me} Zoé Paradis
M ^{me} Mireille Tremblay	M ^{me} Flavie Tremblay	M ^{me} Manon Gobeil

D'OCTROYER un mandat de deux (2) ans aux personnes suivantes :

Membres parents	Membres du personnel	Membres de la communauté
M. Jimmy Meunier	M. Carl Bouchard	M. Guy Larouche
M ^{me} Chantale Nadeau	M ^{me} Audrey Piquette	M ^{me} Maryse Perron Chartier

ADOPTÉ

8. Adoption de l'ordre du jour

L'assemblée dispense le président de faire la lecture de l'ordre du jour.

CA-0004-10-20

Il est PROPOSÉ par M. Jimmy Meunier et RÉSOLU unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté en ajoutant les sujets suivants et en laissant le point *Affaires nouvelles* ouvert :

- Nomination des membres du comité des ressources humaines;
- Nomination des membres du comité de gouvernance et d'éthique;
- Nomination des membres du comité de vérification;
- Mandat d'achats regroupés 2020-7537-60-01 – Équipements pédagogiques – Volet robotique;
- Modification du calendrier scolaire 2020-2021.

ADOPTÉ

9. Adoption du procès-verbal

ATTENDU la première séance du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets en ce jour, il n'y a pas de procès-verbal à adopter.

10. Affaire découlant du procès-verbal

Il n'y a rien à signaler.

11. Période de questions accordée au public

Il n'y a pas de questions.

12. Présentation ou information au conseil d'administration**12.1 Correspondance**

La liste de correspondance pour la période du 23 septembre 2020 au 19 octobre 2020 est présentée à titre informatif.

M. Marc Tremblay demande des précisions concernant le dossier de réfection de la piscine de la Cité étudiante en lien avec les intentions de la Ville de Roberval. M. Sylvain Ouellet, directeur général, mentionne qu'une rencontre a eu lieu avec la Ville. Il a été convenu que le Centre de services scolaire est partenaire pour la réfection de la piscine, mais qu'il ne peut pas être promoteur d'un projet concernant une nouvelle construction compte tenu des besoins de sa clientèle scolaire. Les besoins du centre de services scolaire quant à la piscine sont comblés par la grandeur actuelle. Quant à la Ville, ses besoins seraient d'une superficie plus grande. Nous laissons le soin à la Ville de valider la faisabilité de son projet de construction de piscine et de faire un suivi au Centre de services scolaire.

M. Jean-Michel Cossette demande si nous avons reçu du financement concernant l'amélioration des infrastructures du Centre de services scolaire. La ministre des Affaires municipales devait annoncer l'ajout de financement lors de sa visite dans la région. M. Sylvain Ouellet, directeur général, répond par l'affirmative.

12.2 Rapport de la présidence

ATTENDU la première séance du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets en ce jour, il n'y a pas de rapport de la présidence à présenter.

12.3 Rapport d'activités de la direction générale

Le rapport d'activités de la direction générale pour la période du 23 septembre 2020 au 19 octobre 2020 est présenté à titre informatif.

12.4 Reddition de comptes

Les comptes rendus des séances de prises de décisions par la direction générale, pour la période du 15 février 2020 au 15 octobre 2020, ont été déposés sur le site Internet du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets. Les membres du conseil d'administration sont donc invités à les consulter.

13. Agenda de consentement

Sur motion dûment proposée par M^{me} Mireille Tremblay, tous les dossiers inscrits dans la présente section intitulée « Agenda de consentement » sont adoptés en bloc, sans aucune présentation, discussion ou délibération. Toutefois, aux fins du procès-verbal, chacun des dossiers est consigné de manière distincte, avec son propre numéro de résolution.

13.1 Attestation de la direction générale – Conformité financière et légale

ATTENDU l'attestation de la direction générale – Conformité financière et légale du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Mireille Tremblay et RÉSOLU unanimement :

QUE les membres du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets prennent acte de l'attestation de la direction générale concernant la conformité financière et légale.

ADOPTÉ

13.2 Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs

ATTENDU le Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs actuellement en vigueur au Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets;

En conséquence,

CA-0006-10-20

il est PROPOSÉ par M^{me} Mireille Tremblay et RÉSOLU unanimement :

QUE les membres du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets prennent acte du Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs.

A D O P T É

13.3 Adoption de la Politique de télétravail

Le point 13.3 est reporté à une séance ultérieure.

13.4 Rapport de la protectrice de l'élève sans recommandations – Dossier 2020-21-13

ATTENDU l'article 220.2 de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU une plainte formulée par un parent à la responsable du cheminement des plaintes le 21 septembre 2020;

ATTENDU que le parent s'est référé à la protectrice de l'élève;

ATTENDU le rapport acheminé par la protectrice de l'élève au parent dans lequel elle n'émet aucune recommandation;

En conséquence,

CA-0007-10-20

il est PROPOSÉ par M^{me} Mireille Tremblay et RÉSOLU unanimement :

QUE le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets prenne acte du rapport de la protectrice de l'élève pour le dossier CSPB 2020-21-13.

A D O P T É

13.5 Rapport de la protectrice de l'élève sans recommandations – Dossier 2020-21-14

ATTENDU l'article 220.2 de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU une plainte formulée par un parent à la responsable du cheminement des plaintes le 24 septembre 2020;

ATTENDU que le parent s'est référé à la protectrice de l'élève;

ATTENDU le rapport acheminé par la protectrice de l'élève au parent dans lequel elle n'émet aucune recommandation;

En conséquence,

CA-0008-10-20

il est PROPOSÉ par M^{me} Mireille Tremblay et RÉSOLU unanimement :

QUE le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets prenne acte du rapport de la protectrice de l'élève pour le dossier CSPB 2020-21-14.

A D O P T É

14. Dossiers retirés de l'agenda de consentement (le cas échéant)

Aucun dossier n'a été retiré de l'agenda de consentement pour être discuté par les administrateurs.

15. Dossiers nécessitant une décision

15.1 Institution des comités officiels du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets :

15.1.1 Institution du comité des ressources humaines

ATTENDU la formation du nouveau conseil d'administration du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets;

ATTENDU l'article 193.1 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que le conseil d'administration doit instituer un comité des ressources humaines qui a notamment pour fonction d'assister les membres du conseil d'administration du centre de services scolaire dans l'élaboration d'un profil de compétence et d'expérience ainsi que des critères de sélection des personnes nommées par le centre de services scolaire en application des articles 96.8, 110.5 et 198. Il a aussi pour fonction de proposer au conseil d'administration du centre de services scolaire les critères d'évaluation du directeur général du centre de services scolaire. De plus, il élabore un programme de planification de la relève en gestion au sein du centre de services scolaire;

ATTENDU qu'une décision doit être prise quant à la constitution du comité des ressources humaines;

En conséquence,

CA-0009-10-20

il est PROPOSÉ par M^{me} Zoé Paradis et RÉSOLU unanimement :

QUE le comité des ressources humaines soit constitué des personnes suivantes :

- La vice-présidence;
- La direction du Service des ressources humaines;
- Un administrateur ayant une expertise en gestion des ressources humaines;

- Un administrateur.

ADOPTÉ

15.1.2 Nomination des membres du comité des ressources humaines

ATTENDU la résolution CA-0009-10-20 instituant le comité des ressources humaines du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets;

15.1.2.1 Mise en candidature

M. Marc Tremblay, président, ouvre la période de mise en candidature pour l'élection des membres du comité des ressources humaines du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets.

Un administrateur ayant une expertise en gestion des ressources humaines :

M. André Desmarquis propose M. Guy Larouche.

Un administrateur :

M^{me} Mireille Tremblay se propose.

M^{me} Flavie Tremblay se propose.

15.1.2.2 Clôture de la période de mise en candidature

CA-0010-10-20

Il est PROPOSÉ par M^{me} Audrey Piquette et RÉSOLU unanimement :

QUE la période de mise en candidature soit close.

ADOPTÉ

M. Marc Tremblay, président, demande dans l'ordre inverse des propositions reçues si chaque candidate et candidat accepte ladite proposition faite à leur égard.

Un administrateur ayant une expertise en gestion des ressources humaines :

M. Guy Larouche accepte.

Un administrateur :

M^{me} Flavie Tremblay accepte.

M^{me} Mireille Tremblay accepte.

M. Jimmy Meunier demande la tenue d'un vote secret.

15.1.2.3 Nomination d'un scrutateur

CA-0011-10-20

Il est PROPOSÉ par M. Marc Tremblay et RÉSOLU unanimement :

QUE M. Sylvain Ouellet soit nommé scrutateur.

A D O P T É

Les bulletins de vote sont recueillis dans une enveloppe par le scrutateur. Celui-ci se place en retrait pour effectuer le décompte des bulletins.

15.1.2.4 Destruction des bulletins de vote

CA-0012-10-20

Il est PROPOSÉ par M. Marc Tremblay et RÉSOLU unanimement :

QUE les bulletins de vote soient détruits.

A D O P T É

Le scrutateur donne le résultat des votes :

M^{me} Flavie Tremblay obtient le plus grand nombre de voix.

CA-0013-10-20

Il est PROPOSÉ par M^{me} Mélanie Jobin et RÉSOLU unanimement :

DE DÉSIGNER les membres suivants pour siéger au comité des ressources humaines :

- M. Jimmy Meunier, vice-président;
- M^{me} Nadia Tremblay, directrice du Service des ressources humaines;
- M. Guy Larouche, administrateur ayant une expertise en gestion des ressources humaines;
- M^{me} Flavie Tremblay, administratrice.

A D O P T É

15.1.3 Institution du comité de gouvernance et d'éthique

ATTENDU la formation du nouveau conseil d'administration du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets;

ATTENDU l'article 193.1 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que le conseil d'administration doit instituer un comité de gouvernance et d'éthique qui a notamment pour fonction d'assister les membres du conseil d'administration du centre de services scolaire dans l'application des normes d'éthique et de déontologie. Il a aussi pour fonction d'élaborer les critères et modalités pour l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration du centre de services scolaire. Il s'assure enfin que tous les membres de ce conseil et les membres des conseils d'établissement suivent la formation élaborée par le ministre en vertu du deuxième alinéa de l'article 459.5.

ATTENDU qu'une décision doit être prise quant à la constitution du comité de gouvernance et d'éthique;

En conséquence,

CA-0014-10-20

il est PROPOSÉ par M. Jean-Michel Cossette et RÉSOLU unanimement :

QUE le comité de gouvernance et d'éthique soit constitué des personnes suivantes :

- La vice-présidence;
- La secrétaire générale;
- Trois administrateurs.

A D O P T É

15.1.4 Nomination des membres du comité de gouvernance et d'éthique

ATTENDU la résolution CA-0014-10-20 instituant le comité de gouvernance et d'éthique du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets;

Mise en candidature

M. Marc Tremblay, président, ouvre la période de mise en candidature pour l'élection des membres du comité de gouvernance et d'éthique du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets.

Trois administrateurs :

M^{me} Manon Gobeil se propose;
M^{me} Janot Pagé Kroft se propose;
M^{me} Audrey Piquette se propose.

Clôture de la période de mise en candidature

CA-0015-10-20

Il est PROPOSÉ par M^{me} Maryse Perron Chartier et RÉSOLU unanimement :

QUE la période de mise en candidature soit close.

A D O P T É

M. Marc Tremblay, président, demande dans l'ordre inverse des propositions reçues si chaque candidate accepte ladite proposition faite à leur égard.

Trois administrateurs :

M^{me} Audrey Piquette accepte;
M^{me} Janot Pagé Kroft accepte;
M^{me} Manon Gobeil accepte.

CA-0016-10-20

Il est PROPOSÉ par M^{me} Chantale Nadeau et RÉSOLU unanimement :

DE DÉSIGNER les membres suivants pour siéger au comité de gouvernance et d'éthique :

- M. Jimmy Meunier, vice-président;
- M^{me} Annie Tremblay, secrétaire générale;
- M^{me} Audrey Piquette, administratrice;
- M^{me} Janot Pagé Kroft, administratrice;
- M^{me} Manon Gobeil, administratrice.

ADOPTÉ

15.1.5 Institution du comité de vérification

ATTENDU la formation du nouveau conseil d'administration du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets;

ATTENDU l'article 193.1 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que le conseil d'administration doit instituer un comité de vérification qui a notamment pour fonction d'assister les membres du conseil d'administration pour veiller à la mise en place de mécanismes de contrôle interne et à l'utilisation optimale des ressources du centre de services scolaire. Le comité doit s'adjoindre au moins un membre du personnel du centre de services scolaire ayant une compétence en matière comptable ou financière;

ATTENDU qu'une décision doit être prise quant à la constitution du comité de vérification;

En conséquence,

CA-0017-10-20

il est PROPOSÉ par M. Guy Larouche et RÉSOLU unanimement :

QUE le comité de vérification soit constitué des personnes suivantes :

- La présidence;
- La direction du Service des ressources financières;
- Un administrateur ayant une expertise en gestion des ressources financières;
- Deux administrateurs.

ADOPTÉ

15.1.6 Nomination des membres du comité de vérification

ATTENDU la résolution CA-0017-10-20 instituant le comité de vérification du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets;

Mise en candidature

M. Marc Tremblay, président, ouvre la période de mise en candidature pour l'élection des membres du comité de vérification du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets.

Un administrateur ayant une expertise en gestion des ressources financières :

M^{me} Chantale Nadeau propose M. André Desmarquis.

Deux administrateurs :

M^{me} Janot Pagé Kroft propose M^{me} Zoé Paradis;
M. Jean-Michel Cossette propose M. Carl Bouchard;
M^{me} Mireille Tremblay se propose.

Clôture de la période de mise en candidature

CA-0018-10-20

Il est PROPOSÉ par M^{me} Maryse Perron Chartier et RÉSOLU unanimement :

QUE la période de mise en candidature soit close.

A D O P T É

M. Marc Tremblay, président, demande dans l'ordre inverse des propositions reçues si chaque candidate et candidat accepte ladite proposition faite à leur égard.

Un administrateur ayant une expertise en gestion des ressources financières :

M. André Desmarquis accepte.

Deux administrateurs :

M. Carl Bouchard refuse;
M^{me} Zoé Paradis accepte;
M^{me} Mireille Tremblay accepte.

CA-0019-10-20

Il est PROPOSÉ par M^{me} Flavie Tremblay et RÉSOLU unanimement :

DE DÉSIGNER les membres suivants pour siéger au comité de vérification :

- M. Marc Tremblay, président;
- M^{me} Chantale Rivard, directrice du Service des ressources financières;
- M. André Desmarquis, administrateur ayant une expertise en gestion des ressources financières;
- M^{me} Zoé Paradis, administratrice;
- M^{me} Mireille Tremblay, administratrice.

A D O P T É

15.1.7 Nomination des administrateurs au comité consultatif de transport

ATTENDU le Règlement sur le transport des élèves;

ATTENDU que ce règlement établit la composition du comité consultatif de transport;

ATTENDU l'obligation de nommer deux membres du conseil d'administration pour siéger à ce comité;

Mise en candidature

M. Marc Tremblay, président, ouvre la période de mise en candidature pour l'élection des administrateurs au comité consultatif de transport du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets.

M^{me} Audrey Piquette propose M^{me} Zoé Paradis;
M^{me} Janot Pagé Kroft propose M^{me} Chantale Nadeau;
M^{me} Mélanie Jobin se propose.

Clôture de la période de mise en candidature

CA-0020-10-20

Il est PROPOSÉ par M^{me} Audrey Piquette et RÉSOLU unanimement :

QUE la période de mise en candidature soit close.

ADOPTÉ

M. Marc Tremblay, président, demande dans l'ordre inverse des propositions reçues si chaque candidate accepte ladite proposition faite à leur égard.

M^{me} Mélanie Jobin accepte.
M^{me} Chantale Nadeau refuse.
M^{me} Zoé Paradis accepte.

CA-0021-10-20

Il est PROPOSÉ par M. M. Jimmy Meunier et RÉSOLU unanimement :

DE DÉSIGNER les administrateurs suivants pour siéger au comité consultatif de transport :

- M^{me} Zoé Paradis ;
- M^{me} Mélanie Jobin.

ADOPTÉ

15.2 Budget de fonctionnement des écoles et des centres 2020-2021

ATTENDU que le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets doit approuver le budget des écoles et des centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes dans le cadre du processus budgétaire 2020-2021 (article 276 de la Loi sur l'instruction publique);

ATTENDU la Politique relative aux objectifs et aux principes de répartition des ressources financières;

ATTENDU la consultation effectuée auprès du comité de répartition des ressources;

En conséquence,

CA-0022-10-20

il est PROPOSÉ par M^{me} Mireille Tremblay et RÉSOLU unanimement :

QUE le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets approuve les budgets 2020-2021 des écoles et des centres tels que présentés.

A D O P T É

15.3 Budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette pour l'année scolaire 2020-2021

ATTENDU que, conformément à la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3), le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation son budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette pour l'année scolaire 2020-2021;

ATTENDU que ce budget prévoit un déficit de 38 123 \$ et que ce montant est inférieur à la limite d'appropriation de l'excédent accumulé représentant 15 % de l'excédent accumulé au 30 juin 2019, exclusion faite de la valeur comptable nette des terrains ainsi que de la subvention de financement à recevoir relative à la provision pour avantages sociaux au 30 juin 2019;

ATTENDU que l'évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables avant exemption qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention d'équilibre est établie au montant de 4 411 997 968 \$, en conformité avec la Loi et les règles budgétaires pour l'année scolaire 2020-2021;

ATTENDU que le produit de la taxe scolaire au montant de 3 763 819 \$ a été établi en prenant en considération :

- une évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables de 25 000 \$ et moins au montant de 78 364 039 \$, et;
- un nombre de 30 506 immeubles imposables de plus de 25 000 \$.

ATTENDU la consultation effectuée auprès du comité de répartition des ressources;

En conséquence,

CA-0023-10-20

il est PROPOSÉ par M^{me} Zoé paradis et RÉSOLU unanimement :

QUE le budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette prévoyant des revenus de 117 980 536 \$ et des dépenses de 118 018 659 \$ soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation.

A D O P T É

15.4 Représentation au conseil d'administration du Cégep de Saint-Félicien

ATTENDU la représentation des membres du conseil d'administration sur différents comités et organismes externes;

ATTENDU la demande de M^{me} Sylvie Prescott, directrice générale du Cégep de Saint-Félicien, et une correspondance reçue du ministère de l'Enseignement supérieur afin qu'un membre du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets siège au conseil d'administration du Cégep;

En conséquence,

CA-0024-10-20

il est PROPOSÉ par M. Jimmy Meunier et RÉSOLU unanimement :

QUE le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets propose M^{me} Janot Pagé Kroft pour siéger au conseil d'administration du Cégep de Saint-Félicien, et ce, jusqu'au renouvellement du mandat.

ADOPTÉ

15.5 Calendrier des rencontres 2020-2021

CA-0025-10-20

Il est PROPOSÉ par M. Guy Larouche et RÉSOLU unanimement :

QUE le calendrier des rencontres 2020-2021 du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets soit accepté avec les dates de séances suivantes :

- 20 octobre 2020;
- 24 novembre 2020;
- 15 décembre 2020;
- 13 avril 2021;
- 11 mai 2021;
- 29 juin 2021.

QU'un avis public soit publié sur le site Internet du centre de services scolaire pour informer la population des dates des rencontres du conseil d'administration.

ADOPTÉ

15.6 Mandat d'achats regroupés 2020-7537-60-01 – Équipements pédagogique numériques – Volet robotique

ATTENDU que le Centre d'acquisitions gouvernementales souhaite procéder au lancement d'un appel d'offres en vue de la conclusion d'un contrat à commandes pour l'acquisition d'équipements pédagogique numériques, volet robotique, dont le mandat d'achat est 2020-7537-60-01;

ATTENDU que le contrat à commandes est pour la période du 1^{er} décembre 2020 au 30 novembre 2021;

ATTENDU que l'allocation 50767 précise les modalités d'acquisition associées au financement de cette mesure;

En conséquence,

CA-0026-10-20

il est PROPOSÉ par M. Jimmy Meunier et RÉSOLU unanimement :

QUE le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets adhère au mandat d'achats regroupés 2020-7537-60-01 – Équipements pédagogique numériques – Volet robotique;

QUE le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets autorise la direction du Service des ressources informatiques à agir comme représentant du centre de services scolaire concernant tous les aspects reliés au dossier dans le mandat d'achat 2020-7537-60-01 en lien avec les équipements pédagogique numériques, volet robotique;

QUE le Centre de services scolaire autorise la direction du Service des ressources informatiques à signer tout document et toute autorisation en lien avec ce contrat à commandes et à signer les factures.

A D O P T É

15.7 Recommandations du comité de répartition des ressources concernant l'ajout d'un poste d'agent de bureau, classe I, au Plan d'effectifs du personnel de soutien

Le point 15.7 a été retiré de la séance du 20 octobre 2020.

15.8 Modification du calendrier scolaire 2020-2021

ATTENDU la modification au régime pédagogique par le décret 1028-2020 publiée dans la *Gazette officielle du Québec* le 8 octobre 2020;

ATTENDU que le régime pédagogique modifié prévoit le déplacement de la première communication aux parents en novembre, une remise de bulletins au plus tard le 22 janvier 2021, le déplacement de la remise des bulletins du mois de février et une période de disponibilité pour rencontrer les parents en avril;

ATTENDU que le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets avait prévu des journées pédagogiques à son calendrier scolaire qui ne respectent plus les dates de remise de bulletins et des rencontres de parents;

ATTENDU la consultation faite au comité consultatif de gestion extraordinaire en date du 13 octobre 2020;

ATTENDU que le Centre de services scolaire a consulté le Syndicat de l'enseignement de Louis-Hémon (SELH) pour la modification du calendrier scolaire;

ATTENDU l'acceptation par le SELH des modifications proposées;

CA-0027-10-20

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Flavie Tremblay et RÉSOLU unanimement :

QUE le calendrier scolaire 2020-2021 soit modifié tel que présenté.

A D O P T É

15.9 Processus de sélection de la nouvelle direction générale

ATTENDU la prise de retraite prévue de la direction générale actuelle;

ATTENDU toutes les étapes du processus de recrutement;

ATTENDU le délai imparti très court;

ATTENDU l'importance de ce poste hors cadre;

ATTENDU l'importance pour le nouveau conseil d'administration (CA) d'être accompagné par une ressource externe expérimentée lors du processus;

ATTENDU que la Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ) assure un soutien aux centres de services scolaires en leur suggérant un consultant externe pour l'accompagnement du CA au cours du processus;

ATTENDU qu'un profil de direction générale avait été établi il y a quatre ans suite à une vaste consultation du personnel;

ATTENDU que ce profil établi est encore d'actualité compte tenu de ce qui a été mis en place par la direction générale au cours des dernières années;

ATTENDU qu'une vaste consultation ne s'avère pas nécessaire pour revoir le profil, mais que celui-ci pourrait être validé par les deux associations de gestionnaires (AQCS et ADSLE);

ATTENDU le projet d'échéancier projeté par la FCSSQ;

En conséquence,

CA-0028-10-20

il est PROPOSÉ par M. Jimmy Meunier et RÉSOLU unanimement :

QUE le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets accorde le mandat d'accompagnement à la Fédération des centres de services scolaires du Québec avec l'aide du consultant proposé pour soutenir le CA dans le processus de recrutement et de sélection de la nouvelle direction générale;

QUE le Centre de services scolaire consulte les deux associations de cadres concernant le profil existant afin d'obtenir leurs commentaires;

QUE le Centre de services scolaire, par l'entremise de son comité des ressources humaines, débute le processus de recrutement et de sélection de la nouvelle direction générale.

A D O P T É

16. Affaires nouvelles**16.1 Motion de remerciements – Directions d'établissement**

CA-0029-10-20

Il est PROPOSÉ par M. Jimmy Meunier, appuyé par M. Jean-Michel Cossette et RÉSOLU unanimement :

QUE le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets transmette ses plus sincères remerciements aux directions d'établissement en cette semaine québécoise des directions d'établissement scolaire pour leur excellent travail et plus particulièrement compte tenu du contexte de pandémie reliée à la COVID-19. Les membres du conseil d'administration sont sensibilisés à l'importance de soutenir les équipes des établissements et encouragent les directions à apporter leur soutien au personnel en ce contexte difficile.

A D O P T É

16.2 Districts concernant les membres parents

M. Marc Tremblay demande que la désignation des membres parents sur le site Web du centre de services scolaire fasse mention du numéro de district avec la description des établissements concernés et non le nom de l'école.

17. Prochaine séance

La prochaine réunion régulière aura lieu le 24 novembre 2020, à 18 h 30, à la salle 1 du Centre administratif de Dolbeau-Mistassini.

18. Huis clos – Évaluation de la rencontre

CA-0030-10-20

Il est PROPOSÉ par M^{me} Janot Pagé Kroft et RÉSOLU unanimement :

QUE les membres se réunissent à huis clos. Il est 22 h 30.

A D O P T É

CA-0031-10-20

Il est PROPOSÉ par M^{me} Mireille Tremblay et RÉSOLU unanimement :

QUE le huis clos soit levé à 22 h 33.

A D O P T É

19. Levée de la séance

CA-0032-10-20

Il est PROPOSÉ par M^{me} Chantale Nadeau et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit levée à 22 h 36.

ADOPTÉ

Le président,

La secrétaire générale,

Marc Tremblay

Annie Tremblay, avocate